# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## création

Question écrite n° 13444

### Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les aides accordées par l'Etat pour l'installation de sociétés industrielles en France. Force est de constater que cela représente un élément non négligeable dans la prise de décision de créer ou de conserver des emplois. Or, si certaines sociétés pérennisent leurs activités, d'autres se délocalisent après avoir perçu les aides de l'Etat. Si le but louable des aides est de développer un bassin d'emploi pérenne supplémentaire, il ne saurait constituer un moyen de financement pour les sociétés. En conséquence, il lui demande, si, pour les sociétés qui ne respectent pas leurs engagements et se délocalisent à l'étranger après avoir perçu les aides de l'Etat, un remboursement de ces aides publiques ne serait pas envisageable.

### Données clés

**Auteur :** M. Jean-Marc Roubaud
**Circonscription :** Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 13444
**Rubrique :** Entreprises
**Ministère interrogé :** économie
**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 3 mars 2003, page 1535